



**PRÉFET  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



---

## Communiqué de presse

---

**20 juillet 2020**

### **Modalités de tests pour les passagers du vol UU 275 de vendredi 24 juillet 2020**

Conformément à la loi du 9 juillet et au décret du 11 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire, les voyageurs qui se rendent à La Réunion depuis Mayotte doivent dorénavant présenter un test Covid-19 négatif réalisé dans les 72 heures précédant le vol.

Concernant le vol UU 275 du 24 juillet à destination de La Réunion, et dans le cadre d'un protocole élaboré avec le CHU de La Réunion, tous les voyageurs devront réaliser un test le mardi 21 juillet à la MJC de MGombani à MAMOUDZOU, entre 8 H 00 et 16 H 30.

Les voyageurs seront avertis du résultat de leur test par sms, ou par appel téléphonique si le test s'avère positif.

En cas de test positif, le passager ne pourra prendre place à bord de l'avion et devra contacter la compagnie aérienne pour un échange ou une modification du billet.

En perspective de l'augmentation de la fréquence des vols commerciaux entre Mayotte et La Réunion, de nouvelles modalités de tests seront communiquées dans les prochains jours aux voyageurs, concernant les vols de la semaine prochaine.